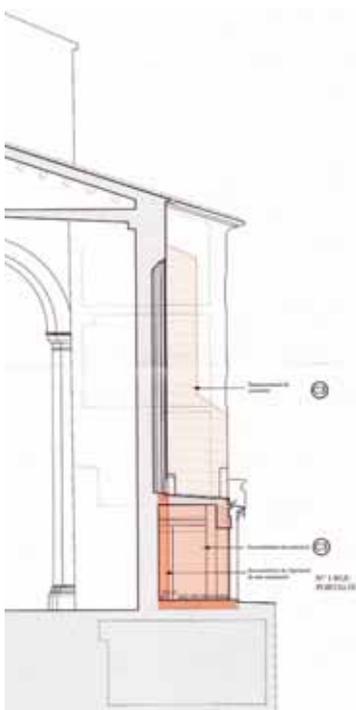


L'ÉGLISE DE LA MADELEINE SAUVÉE mais sous surveillance durant 6 mois

En mai 2006, l'Église de la Madeleine avait été fermée car sa stabilité était menacée. Deux années plus tard, les travaux extérieurs de consolidation sont terminés mais l'édifice restera 6 mois sous surveillance électronique avant que la Commission de sécurité puisse autoriser la reprise des travaux.



Depuis de longs mois, le parvis de l'Église de la Madeleine est inaccessible. Des grilles de protection empêchent même de s'en approcher. En mai 2006, les capteurs placés à l'intérieur de l'édifice religieux depuis les années 80 ont alerté la commission de sécurité. La stabilité de la structure était déficiente. Dès lors, Maryse Joissains, en sa qualité de maire prenait un arrêté de péril imminent afin de faire fermer l'établissement.

Rapidement le diagnostic révélait que l'église était fragilisée sur l'ensemble de la structure latérale côté rue Portalis. Depuis la fin de sa construction en 1703, des constructions et des échoppes se sont appuyées sur l'édifice. Au fil des décennies locataires et propriétaires ont mité l'établissement en creusant dans les contreforts

pour agrandir ou modifier les structures. Impossible cependant pour la Ville d'établir les responsabilités et de se retourner contre des tierces personnes.

Il a donc fallu que la Collectivité procède à l'achat de l'ensemble des bâtiments longeant le contrefort de la rue Portalis afin de pouvoir effectuer les travaux de consolidation. Tous ces locaux seront murés pour éviter que ne se reproduise ce type de problème. Désormais l'Architecte des Bâtiments de France en charge du dossier impose une mise sous surveillance électronique de six mois, afin que la commission de sécurité puisse autoriser la reprise du chantier.

En l'occurrence ce sera le coup d'envoi des travaux de restauration et de consolidation intérieure puisque l'ensemble des voûtes a



souffert de l'affaiblissement des contre-forts latéraux. Le planning de ces travaux est pour l'instant entre les mains des architectes qui devront décider de la manière de procéder.

Pour Maryse Joissains, "il s'agit-là d'un dossier délicat. Les services de la Ville et de l'État ont, à ma demande, réagi très rapidement devant l'urgence de la situation. Cependant les coûts sont lourds puisque les travaux extérieurs se sont élevés à 500.000 euros (le Conseil Général devrait les subventionner à hauteur de 150.000 euros), les rachats immobiliers à plus de 700.000 euros et le plan de financement des travaux intérieurs n'est pas encore arrêté. Cependant il s'agit de notre patrimoine et il était inimaginable de ne pas prendre toutes les mesures nécessaires.

Par ailleurs, le Clergé, qui a été très coopératif et compréhensif, est très demandeur d'une ouverture, même partielle. C'est la raison pour laquelle j'ai insisté pour que la Sacristie, qui peut accueillir une cinquantaine de personnes puisse être, d'ici quelques jours, ouverte pour les messes de la semaine et les baptêmes.

Enfin, dans les semaines à venir nous procéderons à la destruction du premier immeuble latéral plaqué contre l'église. Cela permettra de redonner à "La Madeleine" une belle perspective et de redécouvrir l'emplacement d'un vitrail".

Isabelle Lorient